



SEEG : la grande pagaille !



Photo : Scott Ngokila

H.N.M
Libreville/Gabon

PARMI les entreprises citées dans le rapport des 60 jours de la Task force sur les dettes intérieure et extérieure faisant office de mauvais élèves, se trouve curieusement en bonne place la Société d'énergie et eau du Gabon (SEEG). En charge de la fourniture en eau et en électricité aux ménages et aux entreprises, cette société présente des failles tant dans son fonctionnement que dans sa gouvernance. D'après le travail effectué par la Task force, la direction des services informatiques de la SEEG présentent des lacunes majeures dans tous les domaines. Pour preuve, dans le cadre de la gouvernance, cette entreprise laisse à désirer : aucune pro-

cedure normalisée, parcours client inexistant, non respect des process...

Sur le plan financier, la gestion de la SEEG révèle de nombreuses irrégularités.

" Les factures de téléphonie sont supérieures à 500 millions par an, car il n'y a pas de politique d'optimisation ni de contrôle (ni de contrat). Sur le budget annuel de la direction des services informatiques (DSI), il serait possible de faire une économie de 1 milliard de FCFA considérée ici comme surfacturation inutile ", souligne le rapport. Il reste que, de l'avis de nombreux observateurs, cette société considérée à tort ou raison, (c'est selon), comme une pompe à fric pour des groupes et autres acteurs internes et externes, cacheraient bien des choses que la task force n'a pas révélés.

pratiques dans l'attribution et la gestion des marchés publics qui interrogent.

ANPN : 85 milliards... sans résultats

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LE rapport de la task force qui vient d'être commis par les responsables de cette entité met au jour un scandale financier dont se seraient passées les populations gabonaises. Au milieu de ce rapport détaillé, qui met en exergue les chantiers bâclés, des milliards de francs détournés et les noms des entreprises épinglées, l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) figure en bonne place. En effet, dans le cadre de la gestion des ressources techniques

et financières des projets dédiés à l'ANPN, la task force a "rapporté au directeur technique que son entité avait un flux financier important et dans ce cadre un point relatif aux engagements des finances se doit d'être fait. Plus de dix (10) sources de financements pour l'ANPN dont notamment, USFISH, PERENCO, TOTAL, GSEZ, AIRTEL, CAFI, PMUG, GEFACHE, PROJET ELEPHANT, PROJET ARC EMERAUDE".

De plus, ce rapport révèle que "l'ANPN avait reçu plus de 85 milliards au cours de ces dernières années et aucun projet concret d'infrastructures réalisé,



Photo : DR/ L'Union

la preuve : même les locaux de l'ANPN n'ont pas été construits. Plus de 90 % de ces budgets sont dédiés au fonctionnement de l'ANPN".

Dans cette logique, la task force a recommandé la suspension des activités du directeur technique et de son adjoint. Cette conclusion devrait pouvoir conduire à

examiner plus au fond le niveau de responsabilité des principaux dirigeants de cette structure de même que celle de la tutelle ministère.